



# Municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine

---

## RAPPORT DU MAIRE sur la situation financière de la municipalité

L'année 2016 commémorait le 125<sup>e</sup> anniversaire de notre municipalité en même temps que l'on célébrait le 60<sup>e</sup> anniversaire de création du Service incendie. Pour ce faire, une programmation des activités a été publicisée dont la dernière, l'activité de clôture, est prévue le 19 novembre. Aussi, je tiens à remercier de tout cœur les bénévoles de même que toutes les personnes qui y ont participé. De plus, j'ose espérer que ce regard porté sur notre passé va nous servir de tremplin pour l'avenir.

En outre, l'une des tâches qu'il m'incombe de faire de par ma fonction et dont je désire m'acquitter avec gré est de vous présenter le rapport sur la situation financière de notre municipalité selon les dispositions de l'article 955 du code municipal.

### ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2015

Nos états financiers pour l'année 2015 ont été vérifiés par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton, s.e.n.c.r.l. En utilisant les données financières municipales seulement, ils présentent des revenus totalisant 2 800 578 \$, des dépenses de fonctionnement, de financement et d'affectations totalisant 2 714 484 \$, pour un surplus de l'exercice de 86 094 \$.

Au 31 décembre 2015, nous disposons d'un surplus accumulé non consolidé de 1 228 823 \$ dont 875 044 \$ est affecté. Le surplus affecté se détaille comme suit :

- 225 000 \$ - affectation au budget
- 28 294 \$ - rénovation cadastrale, renumérotation
- 28 977 \$ - réfection de trottoirs
- 12 900 \$ - cadre financier
- 14 000 \$ - plan de sécurité civile
- 11 500 \$ - équipement de réduction de calcaire
- 10 772 \$ - formation opérateurs
- 25 034 \$ - fonds de roulement disponible
- 367 800 \$ - placement du produit de la vente de terrains au MDDELCC (3 Monts)
- 142 417 \$ - Solde disponible de règlements d'emprunt
- 8 350 \$ - autres

Notre bilan au 31 décembre 2015 montre des actifs ayant une valeur nette de 10 983 821 \$. Notre endettement total est de 4 045 497 \$.

Le rapport de nos vérificateurs externes, Raymond, Chabot, Grant, Thornton, indique que « les états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. »

## **RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL**

Les émoluments des élus municipaux sont régis par un règlement adopté en vertu de la « *Loi sur le traitement des élus municipaux* ». En vertu de l'article 11 de la loi, le maire d'une municipalité dont le règlement est en vigueur doit inclure dans son rapport annuel sur la situation financière de la municipalité une mention des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal. Le maire distingue, le cas échéant, la rémunération de base et toute rémunération additionnelle et indique pour quel poste particulier est versée chaque rémunération additionnelle. Voici donc le détail de cette rémunération et de l'allocation de dépenses pour l'année 2016 :

### **Du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016**

#### *Rémunération de base :*

	<u>Rémunération</u>	<u>Allocation de dépenses</u>	<u>Total annuel</u>
Maire :	1 040.00 \$ / mois	520.00 \$ / mois	18 432 \$
Conseillers(ères) :	347.00 \$ / mois	173.00 \$ / mois	6 144 \$

#### *Rémunération additionnelle :*

*(Comité de travail (excluant le comité préparatoire mensuel), séance extraordinaire et séance d'information ou de consultation)*

	<u>Rémunération</u>	<u>Allocation de dépenses</u>
Maire :	104.00 \$ / séance	52.00 \$ / séance
Conseillers(ères) :	52.00 \$ / séance	26.00 \$ / séance

## **RÉALISATIONS ET RÉSULTATS PRÉVUS POUR 2016**

À défaut d'avoir été le théâtre de réalisations de travaux de grande envergure, l'année 2016 en fut plutôt une de consolidation où des corrections et des améliorations furent apportées aux bâtiments, aux infrastructures et aux services et où l'on s'est appliqué à promouvoir une nouvelle image de la municipalité avec l'instauration d'un nouveau logo promotionnel et, prochainement, grâce à un affichage numérique. Cependant, là où l'on peut se réjouir le plus, à mon avis, c'est que l'activité économique a connu un essor hors du commun cette année. En effet, que l'on pense au renouveau apporté au camping, à l'accroissement de l'achalandage aux 3 Monts, à l'établissement d'un nouveau bâtiment commercial et d'un nouveau restaurant, à l'amélioration apportée au bâtiment industriel grâce à une subvention de DEC et à la future construction d'une usine d'ensilage d'eau. La municipalité n'avait pas connu pareille activité depuis plusieurs années.

Nous sommes également à compléter l'analyse des opérations budgétaires pour 2016 et, présentement, nous prévoyons être en mesure de respecter le budget adopté de 3 140 695 \$.

## **ORIENTATIONS POUR L'ANNÉE 2017**

Les travaux de voirie requis au Petit lac Saint-François et Lac Rond seront mis en priorité pour l'an prochain. De plus, dans le cadre du programme PIRRL, nous présentons une demande pour réaliser des travaux importants sur le chemin du Barrage. Quant aux transformations importantes à réaliser à l'aréna impliquant le changement du système de réfrigération d'ici 2020, le processus de réflexion et d'analyse a été amorcé, non sans heurts, et, puisque 2017 est une année électorale, j'appréhende qu'on ne puisse le faire en toute objectivité. Cependant, je puis vous assurer que je continuerai de proposer des solutions ayant comme objectif d'offrir les meilleurs services aux moindres coûts possibles.

Aussi, avant de terminer, tel que requis aux alinéas 3, 4 et 5 de l'article 955 du code municipal, nous vous énumérons la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ de novembre 2015 à octobre 2016 :

<u><i>Nom du contractant</i></u>	<u><i>Montant de la contrepartie</i></u>	<u><i>Objet du contrat</i></u>
Aquatech	48 858.15 \$	services professionnels pour l'eau potable et eaux usées
BFL Canada	31 496.87 \$	assurances
C.F. Garon	325 227.82 \$	déneigement et camionnage
Constructions de l'Amiante	58 576.82\$	paiement final – projet rue Rousseau
Pavages Garneau	84 717.24 \$	rapiéçage d'asphalte
Pétrolière impériale Esso	28 231.23 \$	carburants
Régie intermunicipale	35 059.38 \$	matières résiduelles
Sani-Thetford 2000	42 679.24\$	vidange des fosses septiques
T.O.R.A. inc.	159 503.65\$	contrat de cueillette des ordures et autres services
Valoris	46 637.49\$	disposition des déchets

### **CONCLUSION**

Ceci complète les devoirs et responsabilités que m'impose l'article 955 du Code municipal.

Donné à Saint-Joseph-de-Coleraine, ce septième (7<sup>e</sup>) jour de novembre 2016.

**Gilles Gosselin, maire**